

Communiqué de presse

USJ : Remise d'un diplôme en relations internationales à un jeune étudiant incarcéré à Roumieh

Beyrouth, 16 octobre 2010 : L'Université Saint-Joseph a organisé, le samedi 16 octobre 2010 à 11h30, au Campus des sciences médicales, en présence des responsables de l'Université, du ministre de l'Intérieur Ziad Baroud et du député Bahia Hariri, une cérémonie de remise de diplôme pour Elie Bojok, incarcéré à la prison de Roumieh et à qui il reste une longue peine à purger. Ce jeune homme a brillamment poursuivi son parcours académique en relations internationales au Département d'histoire de la Faculté des lettres et des sciences humaines, et a obtenu en juin dernier sa licence.

La cérémonie a débuté par l'hymne national libanais. C'est Mme Rosie Rami du Service social de l'USJ qui prononce le premier discours de la cérémonie, dans lequel elle affirme que « Cette action pionnière qui voit son aboutissement aujourd'hui est le fruit de la conviction de l'USJ que même condamné l'homme a droit à une 2^{ème} chance, que même détenu un jeune a le droit de suivre des études universitaires. En novembre 2001 l'approbation du conseil du Service social nous permet de débiter une expérience novatrice, celle de réintégrer à l'université un étudiant de l'USJ incarcéré à Roumieh pour 5 années. Expérience qui a abouti et c'est en dehors de la prison que ce jeune a finalisé ses études et obtenu son diplôme. » Aujourd'hui, l'USJ est fière de décerner un diplôme à un autre jeune homme incarcéré, et de voir son rêve aboutir : « Pour lui mais aussi pour nous équipe du Service social qui voyons en ce jeune, l'étudiant en puissance, au-delà de la faute qu'il a pu commettre et pour laquelle il purge une longue peine. L'incarcération est le prix à payer mais ne devrait pas demeurer une fin en soi. Adhérents à la mission et les valeurs de l'USJ nous mettons en place une procédure à laquelle se joignent les instances académiques ; les enseignants s'engagent afin de permettre à ce jeune d'entamer et de finaliser des études universitaires en prison. »

Le Pr René Chamussy sj, Recteur de l'USJ, a ensuite prononcé une allocution dans laquelle il évoque l'importance de cette remise de diplôme et le symbole qu'elle constitue et qui « existe grâce à la solidarité manifestée de quelques uns ; elle existe grâce à l'ouverture des autorités de ce pays qui l'ont autorisée. Elle existe surtout du fait de la volonté d'un reclus qui manifeste ici avec force qu'il peut rester libre dans sa tête, que les contraintes physiques et mêmes psychiques ne peuvent avoir barre sur l'esprit. Le reclus qui travaille, qui s'acharne à poursuivre des études est, par un certain côté un homme libre, libre spirituellement, intellectuellement, un homme libre apte – au moins en ce domaine – à créer du beau, du dicible, du nouveau. »

Puis, Elie, l'étudiant incarcéré, rejoint le P. Chamussy et le Pr Jarjoura Hardane, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines, pour recevoir son diplôme et pour prononcer un discours dans lequel il dit : « Au début de ma peine, j'aurais pu choisir le chemin le plus facile, le plus simple, celui de devenir bagnard en bonne et due forme, et le rester pour le restant de ma vie, même après ma remise en liberté. Non, j'ai refusé de rentrer dans le moule imposé. J'ai choisi d'être un paria aux yeux des codétenus. J'ai choisi d'être l'incompris, celui qui, après

avoir été condamné à 18 ans de prison, reprend ses études, ayant foi en un espoir qui à leurs yeux, paraissait être le sommet de l'absurde. »

Et il ajoute : « Je me tiens aujourd'hui devant vous, non comme un prisonnier, même si je le suis, mais comme un étudiant décrochant sa licence en Histoire, en la présence de personnes qui un jour, j'aurai l'honneur d'appeler confrères. Mais mon parcours ne s'arrêtera pas là ! Je continuerai mes études. Aujourd'hui n'est qu'une 1^{ère} étape. La connaissance étant la seule richesse que je puisse me permettre, je compte en abuser. J'espère que ma volonté de changer, dont je fais preuve aujourd'hui avec l'aboutissement de mes études, puisse avoir un poids au regard des instances juridiques. Ce cimetière des vivants qu'est la prison ne tuera pas en moi l'espoir de sortir avant la fin de ma sentence de 18 ans.

Enfin, le ministre Baroud a prononcé un mot, et pour clôturer la cérémonie un cocktail a été offert.

-Fin-

Pour plus d'informations prière contacter :

Roger Haddad
Service des publications et de la communication
Téléphone : +961 (1) 421 000 - Poste : 1175
Télécopie : +961 (1) 421 005

Pour télécharger des photos haute résolution : <http://photos.usj.edu.lb>